



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEIPIN EN DATE DU 12 AVRIL 2018 À 18 H 00

L'an deux mille dix-huit et le douze avril à 18 Heures, le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de cette Commune, régulièrement convoqué en application des articles L.2121-7 ET L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales , s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric DAUPHIN, Président,

NOM Prénom	Présents	absents excusés	pouvoirs	absents
Frédéric DAUPHIN	X			
Joëlle BLANCHARD	X			
Alain RICARD	X			
Joelle BOUCHET	X			
Philippe SANCHEZ-MATEU	X			
Dorothee DUPONT	X			
Farid RAHMOUN				X
Béatrice FIGUIERE	X			
Clarisse GRIT		X	Joëlle BLANCHARD	
Norbert JACQUELIN	X			
Andrée ORTTNER	X			
Josiane RENARD	X			
Viviane CHABRIER	X			
Brigitte JULIEN				X
Antonia BOUCHET	X			

Monsieur le Président fait l'appel des membres du Centre communal d'action sociale. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Secrétaire de Séance : Béatrice FIGUIÈRE

Monsieur le Président donne lecture des lettres de démission du CCAS de Mmes Corinne FLACHER et Ghislaine GIL.

Monsieur le Président propose le vote du procès verbal de la séance du 20 septembre 2017. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 – Compte de Gestion 2017

Monsieur le Président présente aux membres du CCAS le compte de gestion 2017 arrêté par M. le Trésorier de Volonne.

Votes : pour 12
contre 0
abstention 0

2 – Compte Administratif 2017

Pour cette délibération, M. Frédéric DAUPHIN qui ne prend pas part au vote, la présidence est assurée par M. Philippe SANCHEZ MATEU

Monsieur le Président présente aux membres du CCAS le compte administratif 2017.

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2017, Monsieur le Président donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		32 520,35	0,00	0,00	0,00	32 520,35
Réalisations de l'exercice	4 790,50	3 700,00	0,00	3 500,00	4 790,50	7 200,00
Totaux	4 790,50	36 220,35	0,00	3 500,00	4 790,50	39 720,35
Résultats de clôture		31 429,85		3 500,00	0,00	34 929,85
Restes à réaliser					0,00	0,00
Totaux cumulés	4 790,50	36 220,35	0,00	3 500,00	4 790,50	39 720,35
Résultats définitifs						34 929,85

Votes : pour 11
contre 0
abstention 0

Monsieur Frédéric DAUPHIN reprend la présidence de la séance.

3 – Vote du Budget 2018

Monsieur le Président soumet aux membres du Centre Communal d'action sociale les propositions budgétaires pour l'exercice 2017 qui s'équilibre de la façon suivante

-- en section de Fonctionnement, dépenses / recettes : **31 430 €.**

-- en section d'Investissement, dépenses / recettes : **3 500 €**

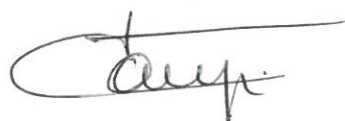
Votes : pour 12
contre 0
abstention 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 44.

Monsieur le Président donne la parole aux personnes présentes. Des réponses sont apportées aux questionnements.

Fait à Peipin, le 13 avril 2018.

Le Président,



Frédéric DAUPHIN.



La Secrétaire de séance,



Béatrice FIGUIÈRE